

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Solution résineuse X 50

· **Code du produit:** 1234567890

· **Emploi de la substance / de la préparation** Matière première pour résines synthétiques

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Chemix GmbH
Chemixstraße 17
A-5020 Salzburg

Tel.: 0043/662/21 22 23

· **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit

· **Numéro d'appel d'urgence:**

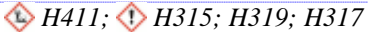
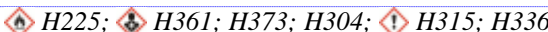

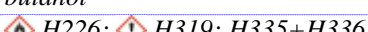

Pendant les heures normales d'ouverture: Département protection de l'environnement, sinon: service incendie (interne à l'entreprise).

2 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique:** Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) 	25-50%
108-88-3	toluène 	10-25%
141-78-6	acétate d'éthyle 	10-25%
78-92-2	butanol 	2.5-10%
67-63-0	propane-2-ol 	2.5-10%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 flamme

H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 1)



GHS09 environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Nocif

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.



Irritant

Irritant pour les yeux et la peau.



Sensibilisant

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



Dangereux pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul des directives internationales.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Nocif

Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
toluène

· **Phrases R:**

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 2)

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

Conserver hors de portée des enfants.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Porter des gants appropriés.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· **Principaux dangers:**

· **WHMIS-symboles:**

B2 - Liquides inflammables
D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques



· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

· **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = *2
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

4 Premiers secours

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 3)

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 4)

· *Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.*

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

108-88-3 toluène	
EL ()	50 ppm Skin
141-78-6 acétate d'éthyle	
EL ()	150 ppm
78-92-2 butanol	
EL ()	100 ppm
67-63-0 propane-2-ol	
EL ()	Valeur momentanée: 400 ppm Valeur à long terme: 200 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 5)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	77°C

· **Point d'inflammation:** 26°C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 390°C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:	1.2 Vol %
Supérieure:	11.5 Vol %

· **Pression de vapeur à 20°C:** 97 hPa

· **Densité:** Non déterminée.

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur.** Non déterminé.

· **Vitesse d'évaporation** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Pas ou peu miscible

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 50.0 %

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 6)

Teneur en substances solides: 50.0 %
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

108-88-3 toluène

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12124 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	5320 mg/l (souris)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux:** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

12 Informations écologiques

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011




Nom du produit: Solution résineuse X 50
--

(suite de la page 7)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · No ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA | <p style="margin: 0;">UN1866</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Nom d'expédition des Nations unies · IMDG, IATA | <p style="margin: 0;">RESIN SOLUTION</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · DOT, IMDG, IATA | <div style="text-align: center;">  </div> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label · TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses): | <p style="margin: 0;">3 Flammable liquids.</p> <p style="margin: 0;">3</p> |
| <div style="text-align: center;">   </div> | <p style="margin: 0;">3 Liquides inflammables.</p> <p style="margin: 0;">3</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA | <p style="margin: 0;">III</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR): | <p style="margin: 0;">Non</p> <p style="margin: 0;">Signe conventionnel (poisson et arbre)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: | <p style="margin: 0;">Attention: Liquides inflammables.</p> <p style="margin: 0;">30</p> <p style="margin: 0;">F-E,S-E</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | <p style="margin: 0;">Non applicable.</p> |

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 8)

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Code de restriction en tunnels D/E

· "Règlement type" de l'ONU: UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, III

15 Informations réglementaires

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

108-88-3 toluène

141-78-6 acétate d'éthyle

78-92-2 butanol

67-63-0 propane-2-ol

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Nocif
Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
toluène

· Phrases R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

Conserver hors de portée des enfants.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Porter des gants appropriés.

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/05/2011

Révision: 09/05/2011

Nom du produit: Solution résineuse X 50

(suite de la page 9)

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Service protection de l'environnement

· **Contact:** M. Dr. Mayer

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**